

GRAND ANGLE

Faciliter l'accès
au numérique

PART-DIEU

Sous le parvis
de la gare

WEEEFUND

L'association qui lutte contre
l'exclusion informatique

ÉDITION

Villeurbanne

N° 52

AVRIL
2025

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MÉT'



MÉTROPOLE

10 ANS

LYON



Sommaire

04

Quoi de neuf ?!

La Convention pour le climat rend son avis | Mobilité douce, une affaire qui roule | Printemps sportif pour les 3-18 ans | Un centre dédié à la santé mentale des étudiants | Presqu'île : un guichet unique pour s'inscrire...

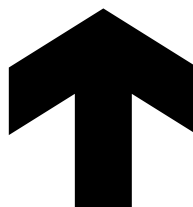


© Andis Mercey - Métropole de Lyon

09

Grand angle

Numérique responsable À portée de clic



06

Reportage

Six mois pour gérer l'après-inondations

08

Portrait

Sarah Souheil Gebai, sans trembler

12

En coulisses

Part-Dieu : sous le parvis, la place



© Andis Mercey - Métropole de Lyon

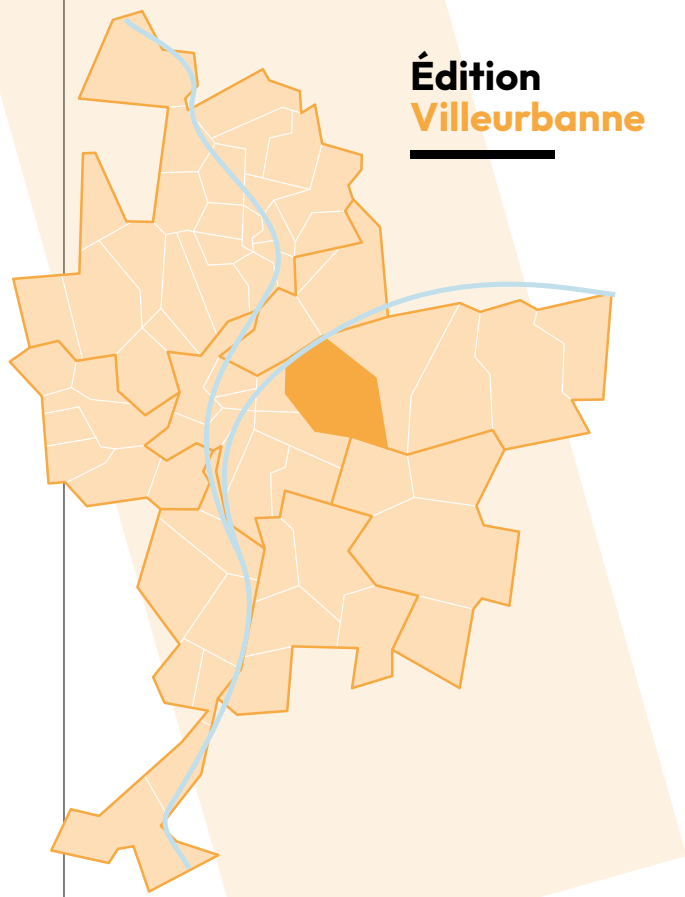
MÉTROPOLE
GRAND LYON

MET' | N° 52 | Avril 2025
Le magazine d'information
de la Métropole de Lyon
met.grandlyon.com

Métropole de Lyon - Direction de la communication : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - magazine@grandlyon.com - Directeur de publication : Julien Zloch - Rédactrice en chef : Céline Bouchariat - Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier - Rédaction : Émilie Capitaine, Pierre Lelièvre, Solène Thomas - Iconographie : Jean-Paul Lamy, Marine Durantet - Photo de couverture : Laurence Danière - SPL Lyon Part-Dieu - Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé - Illustrations : Shutterstock/Huza - Conception et mise en page : Du bruit au balcon - Impression : Roto France Impression (77) - Tirage : 738 000 exemplaires - Dépôt légal : mai 2016. ISSN 3040-7915 (Imprimé) - ISSN 3073-7494 (En ligne)

14

**Près de
chez vous...**



**Édition
Villeurbanne**

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ met.grandlyon.com/distribution_met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole
sur met.grandlyon.com
et sur les réseaux sociaux :

legrandlyon
Métropole de Lyon
grandlyon
grandlyon
Grand Lyon TV

16

Et si on sortait

Le Mois de l'Europe
célèbre la paix !
Nuits de Fourvière :
demandez le programme
! Vingt ans pour
Reperkusound ! Manger
local et le faire savoir !
Oui à la mode éthique...



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

© Andis Mercier - Métropole de Lyon

Avec l'ouverture de la partie basse de la place Béraudier, devant la gare de la Part-Dieu, les accès et le lien entre les différents modes de déplacements seront facilités pour les 140 000 usagers quotidiens. La livraison du parvis l'automne prochain viendra clore ce chantier qui a vu la superficie du pôle d'échanges multimodal doubler.

Au-delà, c'est tout un quartier qui change de visage : l'immobilier de bureaux se réinvente pour devenir durable et flexible, tandis que la construction de logements et la végétalisation des espaces publics en font un quartier à vivre au quotidien pour ses habitants.

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!



Printemps sportif

À la recherche de loisirs pour vos enfants et vos adolescents lors des vacances de printemps? Métropole vacances sportives revient avec une vingtaine d'activités gratuites! Dès le 22 avril et jusqu'au 2 mai, profitez d'un cadre ludique et sportif dans les parcs de Lacroix-Laval et Parilly. Pour les disciplines spécifiques comme le BMX, la planche à voile, la voile, la natation ou encore la pole dance sportive, les sessions se dérouleront à Dardilly, Meyzieu, Décines, Bron, Villeurbanne et Lyon 6.

→ Inscription sur toodego.com/metropole-vacances-sportives



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

AGIR POUR LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS

Anxiété, stress, mal-être?

Un centre de santé a ouvert en début d'année au 102 rue de Marseille (Lyon 7).

Il propose un accompagnement médical et psychologique adapté aux étudiants. Consultations, prévention, orientation, tout est pris en charge par une équipe de médecins et de psychologues.

Sans avance de frais grâce au tiers payant intégral.

→ Infos et rendez-vous sur masante.universite-lyon.fr ou au 04 82 91 02 20

Neuf priorités citoyennes pour le climat

Après cinq mois de travail, les habitantes et habitants membres de la Convention métropolitaine pour le climat ont rendu leur avis. Neuf priorités pour mieux s'adapter : protection des personnes vulnérables, sensibilisation citoyenne, confort d'été dans les logements, lieux frais à proximité, espaces publics végétalisés, accès garanti aux services essentiels... Ces propositions alimenteront la nouvelle stratégie d'adaptation et le Plan climat de la Métropole présentés d'ici l'été.

→ Toutes les infos sur jeparticipe.grandlyon.com

LA MÉTROPOLÉ ! A DIX ANS

Chaque mois, nous revenons sur des projets et des actions qui ont marqué la décennie.

2015 : projet Gratte-ciel

Sur huit hectares, des équipements publics, plus de 900 logements et environ 40 commerces vont peu à peu sortir de terre dans le centre de Villeurbanne. L'école Rosa-Parks a été inaugurée en 2020 et le lycée Pierre-Brossolette, totalement reconstruit, a ouvert en 2022. Et le tram T6 arrive dès l'année prochaine.

2021 : le compost au coin de la rue

Installation de la première borne à compost à Lyon. À ce jour, les 2579 bornes du territoire ont permis de collecter plus de 12 500 tonnes de déchets alimentaires transformés en compost. Ce geste de tri concerne plus d'un million d'habitants.

2022 : Voies lyonnaises

Les travaux du premier tronçon de la Voie lyonnaise 1 sur le quai Claude-Bernard (Lyon 7) marquent le début de la construction de ce réseau de treize pistes cyclables sécurisées. En 2026, 180 kilomètres auront été réalisés.

2023 : ouverture des Grandes Voisines

Le tiers-lieu qui a pris place dans l'ancien hôpital Antoine-Charial à Francheville est officiellement inauguré. On y trouve un centre d'hébergement, un hôtel trois étoiles (le Grand Barnum), une épicerie solidaire, un pôle santé, des ateliers et chantiers en insertion et des locaux d'activité.

Zone à trafic limité : inscrivez-vous en ligne

Limiter le trafic, oui, mais sans freiner les déplacements essentiels ! La Zone à trafic limité de la Presqu'île sera mise en place en juin 2025. Dès le 22 avril, une plateforme en ligne ouvre pour faciliter l'enregistrement des véhicules autorisés. Riverains, professionnels, commerçants : faites votre demande d'accès en quelques clics ! La zone restera accessible pour les livraisons, résidents, services de santé et clients d'hôtels.

→ **Infos et inscription dès le 22 avril sur**
lpa.fr et à la boutique LPA, place des Cordeliers

MOBILITÉ DOUCE, UNE AFFAIRE QUI ROULE !

Les déplacements évoluent dans la métropole. Depuis 2019, l'usage du vélo et de la trottinette a bondi de 58 %. Le trafic routier, lui, recule de 12 %, et même de 22 % en centre-ville. Ça ne vous a pas échappé, de nombreux chantiers sont en cours : Voies lyonnaises, nouvelles lignes de tramway... Pour limiter les perturbations, la Métropole ajuste le calendrier des travaux. Conséquences de cette évolution : une qualité de l'air en nette amélioration, avec - 27 % de dioxyde d'azote et des accidents de la route qui ont chuté de 28 %.

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Six mois pour gérer l'après-inondations

En octobre dernier, des pluies diluviennes s'abattaient principalement à Givors, causant des dégâts matériels considérables. Aujourd'hui, la totalité des déchets ont été évacués et la circulation a repris normalement sur les routes impactées.

Jeudi 17 octobre 2024, une date historique, une journée cauchemardesque pour les habitantes et les habitants de Givors, de Grigny-sur-Rhône aussi. Ce jour-là, des pluies diluviennes se sont abattues sans prévenir. Des relevés font état d'une montée des eaux du Gier de 2 mètres, d'une masse de 40 centimètres de boue sur les chaussées, de 80 maisons impactées dans le secteur des Cornets, d'une soixantaine près de la cité du Garon à Givors, la circulation coupée... Six mois plus tard, l'ensemble des déchets ont été évacués et la circulation est revenue à la normale, grâce aux services de la Métropole de Lyon et de plusieurs communes : Lyon, Vénissieux, Saint-Fons, Corbas et Rive-de-Gier.

Une fois les inondations terminées, un enjeu primordial a vite occupé les services de la Métropole de Lyon : celui de la salubrité publique. Un site pour stocker les déchets a été mis en place route de Rive-de-Gier sur lequel 5 000 mètres cubes d'encombrants ont été entreposés. Un second a été aménagé par la commune de Givors, rue Romain-Rolland, près du gymnase (3 000 mètres cubes de déchets). En février, les deux sites ont été vidés par la société Serfim qui, après avoir effectué un premier tri sur place, en a réalisé un second sur sa plateforme du port Édouard-Herriot. Sur plus de 8 000 mètres cubes d'encombrants récupérés, tous n'ont pas été incinérés, l'idée étant de recycler ce qui pouvait l'être.

Une crue historique

La crue du Gier du 17 octobre est de type centennal. Elle est même supérieure à celle de 2003 quand un débit record de 433 mètres cubes par seconde et une hauteur de 5,19 mètres ont été enregistrés. Ce phénomène s'explique par les débordements du Gier, du Garon, de leurs affluents et des ruisseaux de Givors. Environ 500 habitants, une centaine de commerces et dix entreprises ont été touchés. L'autoroute A47 et la ligne ferroviaire Lyon-Saint-Étienne ont été également coupées, impactant les trajets domicile-travail et l'activité économique.



Photos : © Thierry Fournier - Métropole de Lyon

CHIFFRES CLÉS

1,3 M€

engagés par
la Métropole
de Lyon

60 à 70

agents
de la Métropole
de Lyon
mobilisés



Retour à la normale pour la route de Rive-de-Gier

Fermée pour des raisons de sécurité, la route de Rive-de-Gier à Givors a été rouverte à la circulation quatre mois plus tard, vendredi 14 février. Avec le débordement du Godivert, un affluent du Gier, une partie de la route s'était effondrée sur une trentaine de mètres. La Métropole de Lyon a réalisé des travaux de confortement et de reconstruction du talus avant d'en reconstituer le revêtement de sol. L'ensemble des travaux sur cette route s'élèvent à 218 000 euros.

Réouverture complète de la route de Mornant à la fin du mois

En plus des nombreux déchets transportés par le courant de l'eau, ces pluies diluviennes ont entraîné des glissements de terrain et des affaissements de chaussées.

La route de Rive-de-Gier a rouvert le 14 février (voir ci-contre). Cet axe qui surplombe l'A47 en direction de Saint-Étienne est très emprunté par les transports scolaires et les poids lourds.

Autre voie concernée, la route de Mornant. Il y a un an, un premier épisode pluvieux l'avait déjà endommagée. Les événements du 17 octobre n'ont évidemment rien arrangé. Après six mois de circulation alternée, elle rouvrira totalement à la fin du mois. Autre drame évité, celui de l'aire des gens du voyage, toujours route de Rive-de-Gier, où quinze caravanes abritent 25 personnes. Celles-ci ont été évacuées en urgence, le temps de remettre en état le site. Un mois plus tard, elles ont pu retrouver leurs habitudes.

Si la gestion matérielle de cette crue historique est maintenant terminée, les échanges entre la Métropole de Lyon, les communes, les syndicats de rivières et l'État vont s'intensifier afin d'anticiper au mieux de futurs aléas climatiques.

Portrait

Sarah Souheil Gebai sans trembler

À 32 ans, Sarah Souheil Gebai, ingénieure en mécanique, poursuit ses recherches autour d'un bracelet destiné à réduire les tremblements involontaires. Un projet récompensé par le Prix de la jeune recherche, organisé par la Métropole et la Ville de Lyon.

Elle a fait de la France son pays de recherche et a pris pour terrain d'étude une pathologie qui touche 60 millions de personnes dans le monde : les tremblements essentiels.

« Lors de mon master, j'ai travaillé sur le sujet et j'ai eu envie de suivre un projet porteur de sens, en lien avec la vie quotidienne », résume Sarah Souheil Gebai. Son attrait pour la santé fera le reste. La chercheuse concentre ses travaux sur les tremblements involontaires causés par des troubles neurologiques. En France, le nombre de patients est estimé à près de 300 000 et 2,5 millions en Europe.

Si des médicaments existent pour réduire temporairement les symptômes, ils peuvent avoir des effets secondaires désagréables. Sarah Souheil Gebai tente d'y remédier en développant un dispositif médical pour les membres supérieurs. *« J'ai développé un bracelet non invasif paramétré pour diminuer l'amplitude des tremblements chez les patients, sans prise de médicaments »,* précise-t-elle. En développement, le dispositif fonctionne sur un concept similaire à celui de la construction antisismique.

Lauréate du Prix de la jeune recherche

Autrice de plus de 25 publications scientifiques et citée plus de 120 fois par ses pairs, Sarah Souheil Gebai a pour elle l'assurance d'y croire. Née au Brésil, elle grandit au Liban puis pose ses valises à Lyon ces dernières années, après avoir débuté son doctorat en sciences de l'ingénieur à Paris. Titulaire d'un master en génie mécanique obtenu au Liban, elle se penche sur cette pathologie avec la ferme ambition de développer et commercialiser son produit. Le projet de création d'entreprise est sur les rails pour 2026. Sarah Souheil Gebai a notamment travaillé à Villeurbanne

© Andis Mercey - Métropole de Lyon

J'ai eu envie de suivre un projet porteur de sens.

Sarah Souheil Gebai

pour Pulsalys, qui crée des ponts entre le monde académique et les entreprises. Elle a d'ailleurs bénéficié d'un financement de recherche pour tester la faisabilité du produit.

Alors qu'elle travaille actuellement au développement d'un prototype brevetable, elle compte mener son étude clinique d'ici à la fin de l'année. Signe aussi du potentiel de son projet, Sarah Souheil Gebai s'est vu remettre en octobre 2024 le prix Coup de cœur du jury à l'occasion du Prix de la jeune recherche, organisé par la Métropole et la Ville de Lyon, en partenariat avec la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Lyon. Une reconnaissance pour celle qui a d'ailleurs déjà trouvé un nom à son bracelet : TrembLess.

Vidéo





Numérique responsable À PORTÉE DE CLIC

GRAND ANGLE

**La Métropole de Lyon s'engage pour un numérique accessible à tous.
À travers des dispositifs d'accompagnement et de reconditionnement
de matériel, la lutte contre la fracture numérique s'appuie sur
une transition responsable pour ses habitants et le territoire.**

« C'est qui Amélie ? », « Si j'ouvre mon mail, est-ce qu'il ne va pas disparaître après ? », « C'est quoi un navigateur ? », « Vous tapez trop vite, je n'y arriverai jamais... ». Des remarques comme celles-ci, les conseillers numériques en sont témoins chaque jour. Des commentaires qui illustrent les difficultés rencontrées quotidiennement par bon nombre de personnes dans l'utilisation du numérique. Face à elles, ces agents, présents pour certains dans les antennes de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), les accompagnent dans leurs problématiques liées aux démarches en ligne.

Ces dernières années, le numérique est devenu incontournable. En témoigne, le choix fait par l'État de dématérialiser l'ensemble de ses démarches en 2022. Il y a pourtant des alternatives : guichet, téléphone, courrier. « *Quels que soient les outils, il reste toujours des publics exclus. Un des enjeux est de rendre le parcours numérique plus fluide en levant les freins* », note Antoine Louvet, chef de projet pour Rés'In, réseau qui coordonne l'inclusion numérique dans la métropole de Lyon.

25 % de la population concernés

Jeunes, retraités, salariés ou sans-emploi, allophones, tous peuvent être concernés. Et l'accompagnement s'avère indispensable.

« Les problèmes de compréhension ne se limitent pas au numérique, c'est une barrière nouvelle qui s'ajoute à des fragilités socio-économiques déjà existantes », souligne Hélène Colson, cheffe de projet Inclusion numérique à la MMIE.

Le nombre de personnes en rupture avec le numérique progresse. Entre 15 à 25 % de la population de plus de douze ans est en situation d'illectronisme, soit près de seize millions de personnes aujourd'hui, contre treize millions en 2021. Dans la métropole, on estime à 260 000 le nombre de personnes concernées.

Face à ce constat, la Métropole de Lyon a formalisé en janvier 2025 sa stratégie en faveur d'un numérique responsable. La question de l'inclusion numérique figure comme un des leviers d'action de la collectivité. Ces dernières années, plusieurs dispositifs de soutien sont déployés. Elle a par exemple lancé fin 2023 un appel à projets pour accompagner les familles sur les questions touchant au numérique éducatif et plus largement à l'inclusion numérique. La création de Rés'In en 2022 répond à cette démarche de structuration des acteurs de l'inclusion numérique. « Notre rôle est de coordonner et de cartographier l'offre, et de mettre en relation les prescripteurs (France Travail, CAF, Carsat) vers des lieux de médiation numérique, en partant des besoins des usagers », précise Erwan Le Luron, chef de projet pour Rés'In.

La Métropole de Lyon montre l'exemple

En interne, la Métropole de Lyon travaille aussi à rendre le numérique plus inclusif, accessible et durable.

Acquisition de matériel reconditionné, prolongation de la durée de vie des terminaux utilisés par les agents, collecte des outils en fin de vie, clauses spécifiques dans les marchés publics, un effort est fait sur les équipements mais aussi sur la formation et la sensibilisation des agents.

« On est vigilant à ce que les agents ne soient pas en situation de fracture numérique et nous les accompagnons », note Erwan Le Luron.

Accessibilité : un service essentiel

Obligation légale depuis 2005, l'accessibilité des services numériques s'illustre comme un sujet majeur pour permettre leur utilisation par tous. Aujourd'hui, le portail grandlyon.com, et les sites de l'Agence des mobilités et de Lyon Campus sont conformes à plus de 80 %. Dès cet été, le nouveau site grandlyon.com s'approchera de la conformité totale. Les PDF des MeT', aussi, sont conformes, permettant leur lecture par tous. « L'accessibilité des services est essentielle pour certains et facilite leur utilisation par tous », souligne Virginie Mami, référente Accessibilité numérique à la Métropole. Cela oblige aussi à développer des services plus simples et donc moins énergivores. Une manière d'être plus vertueux sur le plan environnemental.

Les inégalités trouvent aussi leur origine dès le plus jeune âge. C'est l'un des objectifs du programme « Orientation 3.0 » déployé dans 30 collèges du territoire. Près de 4 000 élèves de troisième participent chaque année à cet événement qui les invite à découvrir la diversité des métiers du numérique. Le dispositif incite aussi les filles à s'orienter vers ces métiers, alors qu'elles restent largement minoritaires dans la filière (27 %).





© Arnaud Sacleux - e-recycle

CHIFFRES

CLÉS

260 000

personnes en situation d'exclusion numérique dans la métropole de Lyon

340

emplois dans la filière locale du matériel reconditionné

15 000

accompagnements réalisés en 2024 par les conseillers numériques

Reconditionné, et alors ?

Ces inégalités s'illustrent aussi par un manque d'accès aux équipements. À l'échelle du territoire, 23 % des habitants sont concernés, soit parce qu'ils n'en possèdent pas, soit parce que leurs appareils numériques sont obsolètes. Un problème auquel la Métropole de Lyon tente de remédier en proposant par exemple du matériel reconditionné : 2 000 kits numériques inclusifs sont distribués sur quatre ans. Chaque kit est composé d'un ordinateur, d'une formation de six heures au numérique ainsi que d'un accès à une hotline. Les collégiens, étudiants ou bénéficiaires du Revenu solidarité jeunes peuvent aussi bénéficier d'un don de matériel. Jusqu'en 2027, c'est un millier d'ordinateurs reconditionnés qui sera distribué.

Cette démarche s'ajoute au rôle d'animateur qu'endosse la Métropole auprès de la filière du numérique reconditionné. Un écosystème local s'est constitué autour d'une quinzaine d'entreprises, associations et structures de l'économie sociale et solidaire pour reconditionner du matériel (smartphones, ordinateurs, tablettes). Parmi elles figurent WeeeFund, AltEco,

Ecodair, e-recycle ou encore Emmaüs Connect. Alors que le numérique représente 4,4 % des émissions de carbone en France, la filière doit être plus responsable. « *On ne peut plus continuer à faire du numérique comme on le faisait jusqu'à maintenant sans prendre en compte son impact sur l'épuisement des ressources et sa consommation d'énergie* », avance Sylvain lafrate, en charge de la filière Numérique responsable à la Métropole de Lyon. « *On accompagne un réseau local où les reconditionneurs s'approvisionnent, réparent et revendent localement* », note-t-il. À l'échelle métropolitaine, cet écosystème représente 340 emplois dont 85 en insertion.

Cette dimension vertueuse tant sur le plan social qu'économique se prolonge également sur le volet environnemental, alors que 64 % de l'empreinte du numérique est réalisée par la fabrication des terminaux. Le reconditionné s'affiche comme l'un des moyens les plus efficaces pour rendre le numérique plus durable.

Part-Dieu Sous le parvis, la place

La gare de la Part-Dieu dévoile un peu plus sa stature de pôle d'échanges multimodal. La partie basse de la place Béraudier, côté Vivier-Merle, entre en fonction. La Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu, opérateur de la Métropole et de la Ville de Lyon, a conduit l'aménagement de cet espace public.

Len métro, à vélo, en voiture ou déposés par un taxi, c'est ici que les voyageurs et les usagers convergeront désormais pour pénétrer dans la gare, prendre un train ou simplement rejoindre le tramway côté Vilette. Bien qu'on soit sous le parvis de la gare, la lumière est partout grâce à deux aménagements d'envergure : une rampe en hélice pour permettre aux cyclistes de rejoindre la vélostation de 1500 places, la plus grande de France, et un auvent monumental qui surplombe les escaliers menant à l'entrée de la gare sur la partie haute. Un accès réservé aux taxis leur permettra de récupérer les clients au plus près de l'entrée de la gare (sur réservation). Sept commerces viendront compléter cet aménagement. Encore en dessous, il faut imaginer un parking sur trois niveaux, offrant plus d'un millier de places de stationnement pour les voitures, 155 places pour les motos et un nouveau dépose-minute de 67 de places.

Changement de dimension

D'ici l'automne, la livraison de la partie haute de la place mettra un point final au chantier du pôle d'échanges multimodal. Construite à l'origine pour accueillir 35 000 voyageurs quotidiens, la gare de la Part-Dieu voit passer 140 000 personnes chaque jour. On recense même 170 000 usagers quotidiens des transports en commun. En plus de la construction d'une nouvelle voie (la voie L), sa superficie a été doublée : nouvelles galeries, nouvelles entrées du côté du passage Pompidou, en plus du réaménagement des places Béraudier et de Francfort, de part et d'autre. Au total, le budget public pour transformer l'esplanade sur deux niveaux est de 72,8 millions d'euros.

↓
La livraison de la partie haute de la place est prévue au début de l'automne 2025. Le projet d'aménagement initial a été repris en 2020 pour renforcer la présence de la nature, avec notamment neuf massifs végétalisés.



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

→
Un nouvel accès a été créé pour permettre de relier la station Part-Dieu du métro B.



© Nicolas Fussler - SPL Part-Dieu



→ Un auvent de 38 mètres de diamètre et de 15 mètres de haut en inox surplombe les escaliers mécaniques qui mènent à l'entrée de la gare.



© Laurence Danière - SPL Part-Dieu

CHIFFRES CLÉS

170 000
usagers quotidiens
des transports
en commun

3 500
places de
stationnement
pour les voitures

1 714
places sécurisées
pour les vélos

Un quartier réinventé

Le pôle d'échanges multimodal n'est pas le seul chantier d'espaces publics en cours. Partout la végétalisation se renforce : le parc Mandela et sa crèche en plein air, le bois de la Part-Dieu, la place des Martyrs-de-la-Résistance. Avec 2 500 établissements (entreprises, administrations, commerces) représentant 60 000 emplois, la Part-Dieu est le deuxième quartier tertiaire de France. De nombreux logements en cours de travaux ou à venir en font aussi un quartier à vivre au quotidien pour ses 21 000 habitants.

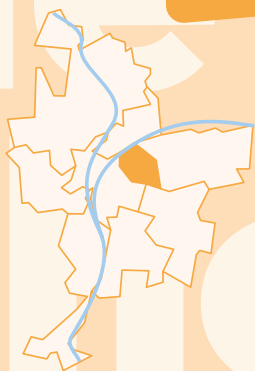
↑ Ici, au centre de la rampe permettant d'accéder à la vélostation, un jardin boisé de 280 mètres carrés apporte une touche de nature. Les espèces plantées ont été choisies pour pouvoir s'adapter au lieu : espace ombragé et sec et des épaisseurs de terre variant entre 90 à 120 centimètres de profondeur.

+ d'infos

Maison du projet - SPL Lyon Part-Dieu
184 cours Lafayette, 69003 Lyon
Tél: 04 28 00 06 00
→ lyon-partdieu.com

Près de Quoi de **neuf?!**

VILLEURBANNE



1, 2, 3 plongez !

Dans quelques semaines, les congés de printemps débutent pour les élèves. Dans le cadre du programme Métropole vacances sportives, un stage de perfectionnement en natation est proposé gratuitement aux enfants de six à douze ans au centre nautique Étienne-Gagnaire.

Inscription sur

→ toodego.com/metropole-vacances-sportives

→ Du 22 au 25/04 ou du 28/04 au 02/05

© Thierry Fournier - Métropole de Lyon



Améliorer l'habitat



Le projet urbain de la résidence Jacques-Monod, propriété du bailleur social Est métropole habitat (EMH), à l'angle de la rue Victor-Basch et du boulevard Eugène-Réguaillon, va débuter. À partir de mai, le chantier de démolition de 24 logements, situés au cœur de la résidence, lancera le début de l'opération. Les travaux de rénovation des 220 logements sociaux restants débuteront cet été, avec une fin prévue pour 2027. À terme, l'impasse Martin sera prolongée jusqu'à la rue Victor-Basch, avec la création de nouveaux espaces publics. En complément de ces futurs travaux, la construction d'une trentaine de logements est également au programme.

Devoir de mémoire

Afin d'honorer la mémoire des enfants juifs déportés ou fusillés pendant la Seconde Guerre mondiale, une plaque commémorative a été posée à l'entrée du collège Simone-Lagrange. Elle honore ainsi la mémoire d'enfants qui étaient élèves du collège ou habitaient le quartier. Parmi les 11 458 enfants juifs déportés de France, 395 enfants ont été identifiés à ce jour comme étant soit nés à Lyon, soit rassemblés à Lyon, soit habitants de la région lyonnaise. Et 147 des enfants étaient scolarisés à Lyon ou dans la région.



© Cédric Perrier - Métropole de Lyon



Pour que l'informatique ne soit plus un obstacle

Derrière la fracture numérique se cache un décrochage social. L'association WeeeFund s'engage auprès des plus vulnérables pour rendre l'outil digital accessible.

Il est des exclusions invisibles. Et des combats silencieux. L'époque est celle du tout numérique et de la dématérialisation des démarches administratives. Le constat est tout aussi brutal qu'irréversible. « *Nous défendons le droit à la déconnexion et les rapports humains* », avance Théo Charousset, l'un des trois codirecteurs de WeeeFund qui compte neuf salariés. L'association, née en 2018 et récemment installée dans de nouveaux locaux à Villeurbanne, est reconnue d'intérêt général. Son cheval de bataille : lutter contre la fracture numérique, grâce au reconditionnement et à l'entretien de matériel informatique, et soutenir l'éducation au digital. Un engagement contradictoire avec les convictions de ses membres ? « *Nous ne sommes pas jusqu'au-boutistes. Il existe une réalité, celle du numérique. Il ne s'agit pas de lui tourner le dos mais d'aider les plus vulnérables. On estime à seize millions le nombre de personnes exclues du numérique en France. Et c'est une erreur de penser que cela touche uniquement les plus anciens* », rapporte Théo Charousset. Cette exclusion concerne essentiellement les personnes peu diplômées avec un faible revenu.

Démystifier l'outil informatique

Avec les deux autres codirecteurs, Ségolène Hequet et Valentin Deygas, l'association WeeeFund organise des temps de formation. « *Nous travaillons avec des entreprises d'insertion, des associations et les services publics, qui nous orientent vers des bénéficiaires. On leur propose un suivi de 60 heures par groupe de huit personnes. Nous avons deux formateurs qui se déplacent sur le territoire de la métropole avec pour objectif de démystifier l'outil informatique* », ajoute Théo Charousset. Gérer une boîte mail, rédiger un CV, repérer les fausses informations, autant d'exercices pour conduire à l'autonomie des personnes. Depuis la création de l'association, WeeeFund a accompagné plus de 3 000 bénéficiaires et reconditionne en moyenne 400 ordinateurs portables chaque année.

Comment reconditionner un ordinateur ?

Plusieurs étapes sont nécessaires pour reconditionner un ordinateur. Tout d'abord, il faut s'assurer que toutes les données sont bien effacées. Ensuite, vient l'étape de la remise à niveau avec un nouveau processeur et une nouvelle licence d'utilisation. Changer la batterie et le disque dur si besoin, ajouter des RAM (mémoire vive) pour augmenter la puissance de l'ordinateur sont aussi des étapes du reconditionnement. À noter que WeeeFund reconditionne également des tablettes, des smartphones et vend aux particuliers des ordinateurs remis à neuf.

→ weeefund.fr

Et si on sortait

29 avril → 30 mai

Joli Mois de l'Europe

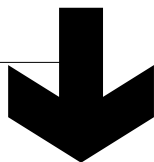
Le mois de mai célèbre l'Europe. Alors que l'on commémore les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le thème retenu est « Mémoire d'Europe, mémoire de paix ». Pour que la paix reste notre bien commun ! Débats, conférences, expositions, concerts et rencontres seront au rendez-vous sur tout le territoire de la métropole pour sensibiliser aux enjeux de paix, de partage et de réconciliation. Rendez-vous pour la soirée inaugurale à la Cité internationale de la gastronomie de Lyon le mardi 29 avril, ouverte à toutes et tous, et le vendredi 30 mai à la chapelle de la Trinité pour la soirée de clôture. Et tout au long du mois de mai, plus d'une cinquantaine d'événements. Une invitation à se rencontrer, à dialoguer, à réfléchir sur le passé et à construire l'avenir.

Métropole de Lyon | Tout public

→ grandlyon.com/moisdeleurope



© Andis Mercey - Métropole de Lyon



→ 30 avril

Mettez du cœur dans vos épinards

L'association Anciela invite à agir pour une alimentation plus saine. Votre mission, si vous l'acceptez : faire connaître les solutions pour une alimentation bio, conviviale et solidaire. Ne manquez pas le grand banquet paysan, samedi 12 avril, à l'école Marcel-Pagnol (Lyon 7). Suivi d'ateliers pour toute la famille autour de l'alimentation. Prêts à relever le défi ?

→ agiralyon.fr

11 avril → 28 juin

Un pan de l'histoire locale

Les Archives vous invitent à découvrir les bannières et drapeaux qui ont fait l'histoire de notre département et de notre métropole. Une série de trois conférences accompagne cette exposition temporaire.

Archives départementales et métropolitaines | Lyon 3 | Gratuit | Du mardi au vendredi, de 8h30 à 17h

→ archives.rhone.fr

23 avril

En mode éthique

Dans le cadre de la Fashion Revolution Week, l'association The Greener Good et la Métropole de Lyon organisent une soirée pour mettre en lumière des initiatives de mode éthique et locale. Au programme : marché de créateurs locaux, défilé de mode, animations autour des métiers et savoir-faire textiles...

Chapelle de la Trinité | Lyon 2 | 17h-22h | Accès libre, inscription conseillée

→ thegreenergood.fr

4 → 14 avril

Foire de Lyon

Il est encore temps de profiter du salon du jeu vidéo, des concerts, du festival hip-hop ou des journées thématiques et gratuites pour les femmes, les hommes et les seniors.

Eurexpo | Chassieu | 6 euros en ligne, 8 euros sur place | Gratuit pour les - de 12 ans

→ foiredelyon.com

EN BREF

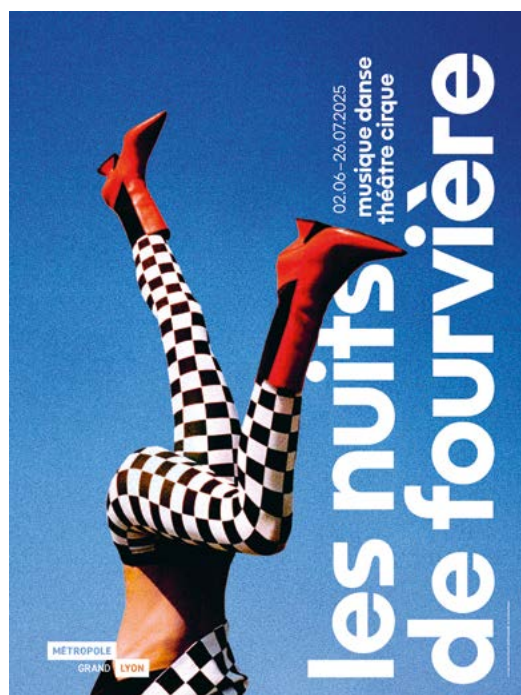
→ 26 juillet

Nuits de Fourvière : il est temps...

... de réserver vos places ! Au programme, de la musique bien sûr – pop, rock, classique, jazz – il y en aura pour toutes les oreilles. Mais aussi une programmation riche en spectacles. De la danse d'abord, avec plusieurs coproductions d'envergure. Dans *Grace*, Benjamin Millepied célèbre la vie de Jeff Buckley à travers une série de tableaux dansants. Avec *Carmen*, Israël Galván revisite l'opéra de Bizet avec l'Orchestre national de Lyon. Théâtre, cabaret, cirque, venez en prendre plein les yeux ! *Portraits Hôtel*, *Draga*, *Madame Ose Bashung*, *Qui som ?...* À noter que cette année, un nouveau lieu sera dédié aux spectacles de magie : le Village magique, situé dans le lycée Saint-Just, tout près du théâtre antique. Et pour que le festival soit un moment de partage, les Petites Nuits proposent des spectacles accessibles dès cinq ans. À savourer en famille !

Théâtres romains | De 12 à 69 euros | Tout public

→ nuitsdefourviere.com



18 → 20 avril

Reperkusound

Avis aux amateurs de musiques urbaines, électroniques et avant-gardistes, Reperkusound revient pour sa 20^e édition ! Sur scène, des talents locaux, nationaux et internationaux, accompagnés d'une scénographie audacieuse, véritable signature de ce festival : créations numériques, jeux de lasers, effets spéciaux... Cette édition célébrera 20 ans de souvenirs, avec un ultime tour de piste au Double Mixte (18-19 avril), salle des débuts ! Et, pour la première fois, une soirée de clôture à la LDLC Arena (20 avril, de 15h à 22h30).

Double Mixte (Villeurbanne) & LDLC Arena (Décines) | À partir de 45 euros

→ reperkusound.com

18 avril → 8 février 2026

Direction Amazonie

Venez rencontrer les multiples visages de l'Amazonie. Dans cette nouvelle exposition, les peuples Kayapo Mëbengôkre, Ashaninka, Wayana et Apalai prennent la parole pour nous raconter leur territoire. Et pour rappel, l'exposition *Trap forts* ! sur les super pouvoirs des animaux est ouverte jusqu'en décembre !

Musée des Confluences | Lyon 2 | De 0 à 12 euros | Dès 6 ans

→ museedesconfluences.fr

18 avril House on fire #5

Projections vidéo, atelier de danse, dancefloor... le collectif (La)Horde, le Ballet national de Marseille et la performeuse Marthe Calvaire vous invitent à venir faire la fête avec eux.

Maison de la Danse | Lyon 8 | À partir de 18h

→ maisondeladanse.com

27 & 28 avril Des producteurs engagés

L'opération De ferme en ferme est de retour ! Visites pédagogiques, animations, dégustations... une cinquantaine de producteurs ouvriront leurs portes au grand public.

Métropole de Lyon et Rhône | Gratuit | Tout public

→ defermeenferme.com

29 avril Jeux romains

Avec les sacs de Muséo-jeux, découvrez le musée en famille de manière originale : mimes, défis, devinettes... À vous de jouer !

Lugdunum | Lyon 5 | Gratuit | 14h30-16h30 | Dès 5 ans

→ lugdunum.grandlyon.com

Les écologistes

Convention métropolitaine pour le climat : un avis citoyen pour éclairer l'action publique

Depuis 2020, notre majorité écologiste et de gauche a pris un engagement clair : transformer la métropole pour qu'elle soit plus résiliente face au dérèglement climatique, tout en garantissant justice sociale et bien-être de toutes et tous. Ce cap, nous le tenons avec une politique ambitieuse de transition. La Convention métropolitaine pour le climat est partie prenante de cette dynamique. Dans le cadre de la révision de notre feuille de route climatique, il est apparu essentiel d'associer celles et ceux qui vivent ces réalités au quotidien. Cette concertation citoyenne a conforté la mise en place de certains dispositifs et nous permet de collectivement avancer ensemble dans l'adaptation de notre territoire aux nouvelles réalités climatiques.

Agir, et agir vite

Le changement climatique ne relève plus d'un horizon lointain. Notre région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement impactée par le dérèglement climatique. Au cours des six dernières décennies, la température moyenne annuelle a augmenté de 2,2°C et cette tendance s'accroît. C'est pourquoi, nous avons mis en œuvre des politiques structurantes dès le début du mandat : végétalisation massive, transformation des espaces publics pour rafraîchir la ville, rénovation thermique des logements, soutien aux mobilités alternatives... Ces choix, qui peuvent parfois bousculer nos habitudes, sont dictés par une nécessité impérieuse : anticiper plutôt que subir. D'après l'Agence nationale de santé publique, la chaleur a tué près de 800 personnes en 2023. Et demain ? Comment garantir des logements adaptés, des rues respirables, une activité économique viable en période de canicule ? Ces questions sont celles sur lesquelles se sont penchés les citoyennes et citoyens lors de la Convention métropolitaine pour le climat avec au cœur des travaux la lutte contre la chaleur.

Une concertation qui conforte nos priorités

En donnant la parole à 105 habitantes de notre territoire, représentatives de sa diversité, cette Convention a permis de construire une vision partagée de l'adaptation des territoires aux fortes chaleurs. Ce travail, nourri par des expertises et des échanges avec les élus, a abouti à ce constat : la chaleur impacte déjà notre quotidien. Certaines priorités identifiées font déjà écho des actions que nous avons mises en place : plus d'îlots de fraîcheur, une meilleure isolation des logements, un urbanisme repensé pour faire place à la nature, une information renforcée sur les risques liés à la chaleur, un accompagnement des entreprises et des travailleurs pour adapter les conditions de travail, et plus encore. Ce qui ressort aussi, c'est l'adhésion à une approche globale : l'adaptation ne peut pas reposer uniquement sur des initiatives individuelles, elle doit être portée collectivement, par des politiques publiques ambitieuses et un effort partagé entre collectivités, entreprises et citoyens. Ce qui fait consensus, c'est la nécessité de créer une culture commune de la chaleur pour permettre une mobilisation forte de l'ensemble des parties prenantes, une approche globale qui fasse société.

Transformer la Métropole, une trajectoire positive qui se poursuit

La majorité métropolitaine n'a pas attendu pour agir. Depuis 2020, la Métropole de Lyon a investi massivement dans la transition écologique et la résilience climatique :

- **végétalisation et désimperméabilisation** : 180 000 arbres et arbustes plantés depuis le début du plan nature, transformation de nombreuses rues et places pour laisser plus de place à la nature et à l'eau ;
- **accès à la fraîcheur** : multiplication des fontaines d'eau potable, développement d'espaces aquatiques urbains accessibles à toutes et tous ;
- **rénovation thermique** : des aides renforcées pour

isoler les logements et éviter que les appartements deviennent des fours en été ;

- **aménagement urbain résilient** : intégration systématique de solutions d'ombrage, de matériaux réfléchissants et de structures rafraîchissantes dans l'espace public.

La Convention métropolitaine pour le climat s'inscrit dans une continuité ; elle vient conforter la trajectoire engagée et offre des nouvelles pistes de réflexion.

Accompagner le changement, sans laisser personne de côté

Transformer la ville pour l'adapter à la chaleur ne se fait pas sans questionnements. Les citoyennes ont particulièrement relevé ce point : tout changement soulève des inquiétudes, bouscule des habitudes, interroge sur son impact au quotidien. La réduction de la place de la voiture en ville, l'évolution des pratiques de construction, la nécessité de repenser nos modes de consommation... Ces transitions nécessitent du temps et un accompagnement. Ces débats sont riches et nous y sommes particulièrement sensibles. Il faut permettre à chacune de s'adapter et ce dans les meilleures conditions. C'est pourquoi la Métropole combine incitations et régulations, en apportant un soutien technique et financier aux ménages et aux entreprises, en veillant à ce que les efforts soient répartis équitablement.

La justice sociale est au cœur de notre démarche : lutter contre la précarité énergétique, garantir des espaces de fraîcheur accessibles à tous, protéger les travailleurs les plus exposés aux vagues de chaleur, c'est cela, une transition écologique juste.

Un défi collectif, une responsabilité partagée

Cette Convention vient le rappeler : nous sommes toutes et tous concernés. Adapter la métropole à la chaleur ne relève pas d'une utopie, c'est une nécessité qui s'impose à nous. Et les citoyennes et citoyens le disent clairement : seuls les actes comptent.

Cette transformation doit être portée à tous les niveaux : par les collectivités, mais aussi par l'État, les entreprises, les bailleurs, les associations, les habitantes et habitants eux-mêmes. Nous remercions les citoyennes et citoyens qui ont consacré cinq week-ends à cette Convention. Leur engagement et leurs contributions apportent un éclairage essentiel sur les priorités d'adaptation de notre territoire et viennent conforter l'action publique engagée.

Nous continuerons d'être à la hauteur de l'enjeu, en menant une politique écologique et solidaire, en anticipant les mutations à venir plutôt qu'en les subissant, en défendant une transition ambitieuse et équitable. Nous sommes tous concernés. Nous avons pris cet engagement en 2020. Nous le tenons, et nous continuerons à renforcer cette trajectoire, en consolidant nos actions et en amplifiant les mesures d'adaptation pour que chacune puisse mieux vivre les vagues de chaleur, qui seront de plus en plus nombreuses.

Les écologistes (Vinciane Brunel et Benjamin Badouard, coprésidente du groupe)

La Métro positive

Stoppons la dérive financière de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est dotée d'un budget puissant de 3,9 milliards d'euros. Elle a su montrer sa dynamique de développement, sa force économique, sa capacité à assurer des services aux habitants qui en ont fait son attractivité. Ce temps est révolu à cause de la **gestion catastrophique de la majorité de gauche autour des élus écologistes, socialistes, communistes et FLI**.

Les finances de la Métropole sont tellement détériorées qu'elle est aujourd'hui dans une impasse budgétaire. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de manière incontrôlée, au point de ne plus pouvoir assurer les dépenses de la collectivité. Des embauches ont été faites sans réfléchir aux besoins réels et maintenant ils ne peuvent plus financer le remplacement des départs en retraite. La capacité d'investissement a été tellement réduite que les projets des communes ne sont plus financés et que la dette atteint 1,7 milliard d'euros.

Les solutions apportées par ces mauvais gestionnaires sont encore pires et elles vont impacter

votre vie quotidienne. **La première solution, qui est toujours la même pour les élus de gauche, c'est l'augmentation des impôts.** Ils ont déjà augmenté des taxes spéciales, des tarifs des services, créé une taxe sur la gestion des milieux aquatiques, ce sont maintenant les impôts locaux qui sont visés. Cette majorité va ponctionner les acteurs économiques en augmentant leur cotisation foncière à hauteur de 265 M€. C'est une aberration alors même que nos entreprises locales souffrent de la situation nationale et internationale. **Cette hausse va dégrader l'emploi et la valorisation des salaires.** De même, ces élus de gauche augmentent le taux des droits sur la publicité foncière et d'enregistrement pour prélever 12 M€ supplémentaires sur les logements. **Cela empêchera les ménages les plus modestes d'accéder à l'achat d'un logement.**

Ces augmentations d'impôts ne suffisent encore pas à rattraper le dérapage des dépenses, alors **la majorité actuelle impose des coupes budgétaires au détriment des plus faibles.** Dans le domaine de l'action sociale qui agit en faveur de la solidarité, la majorité diminue les aides en faveur de l'insertion et de l'accompagnement des habitants en recherche d'un emploi. Les aides aux communes en faveur des bénéficiaires d'un suivi individualisé sont baissées drastiquement. C'est une attaque forte à l'encontre des politiques d'accès au travail qui va éloigner les bénéficiaires du RSA de l'emploi et favoriser l'assistantat.

Ces réductions touchent également d'autres domaines essentiels comme la sécurité. Pendant des mois la majorité a ignoré les demandes des sapeurs-pompiers. Nous avons dû peser fortement pour que nos soldats du feu soient écoutés et que l'on apporte les moyens indispensables pour garantir votre sécurité en moyens matériels, en moyens humains et sur le temps d'intervention qui s'est fortement dégradé dans notre métropole. Les services de sécurité et de santé n'arrivent plus à assurer leurs missions convenablement, notamment du fait de la détérioration de la circulation pour accéder et stationner au plus près des habitations des personnes en détresse. Car **malgré la banqueroute à venir, les élus écologistes poursuivent la construction des autoroutes à vélos pour 500 M€ !**

Les élections de 2026 seront l'occasion de proposer une autre politique budgétaire pour défendre les besoins essentiels des habitants de la Métropole de Lyon.

Gilles GASCON – Président La Métro Positive, maire de Saint-Priest, **Lucien BARGE** – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Sophie BLACHERÉ** – conseillère régionale, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Richard BRÜMM**, **François-Noël BUFFET** – ministre auprès du ministre de l'Intérieur, **Carole BURILLON**, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN**, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSSE**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET**, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**.

- Suivez-nous sur notre site : lametropositive.fr
- Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook et X (ex-twitter)
- Pour nous écrire : La Métro Positive, Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon
- Cedex 03
- Courriel : lametropositive@grandlyon.com

Synergies élus et citoyens

Transparence sur la communication, la Métropole doit faire mieux !

La Chambre régionale des comptes (CRC) a récemment analysé les dépenses de communication de plusieurs collectivités de la région

Auvergne-Rhône-Alpes, et plus particulièrement en ce qui concerne le territoire de la Métropole, les communes de Lyon et Villeurbanne. Si ces collectivités sont évidemment assez différentes les unes des autres (on comptait aussi la Région, des départements et des communautés de communes), la CRC a tout de même émis certains constats qui sont partagés au travers des différentes collectivités.

Dans ses principales critiques, la CRC relève des dépenses en hausse sur les dernières années et surtout des dépenses assez peu visibles, en particulier dans les documents budgétaires. De même, elle pointe la proximité parfois forte entre la communication institutionnelle classique d'une collectivité, et celle plus politique de la majorité qui la dirige. Si la frontière peut effectivement parfois être floue, voire difficile à distinguer, dans d'autres cas le mélange des genres est malheureusement assez évident... De même, le respect des règles de la commande publique n'est pas toujours de mise.

La Chambre enjoint ainsi les collectivités de manière générale à faire preuve de plus de transparence en ce qui concerne leurs dépenses de communication, et notamment à mettre en place un rapport annuel détaillé devant l'assemblée délibérante afin de présenter les comptes des dépenses de communication. La ville de Villeurbanne a d'ailleurs effectué cet exercice en février dernier.

Si la Métropole ne faisait pas partie des collectivités scrutées, il n'en demeure pas moins qu'elle doit se conformer à ces règles et être la plus transparente possible sur sa politique de communication.

Une question nous vient alors :

la Métropole de Lyon prévoit-elle, dans un souci de transparence envers les élus et les citoyens, de mettre en place un rapport annuel détaillé sur sa politique de communication ? Et si oui, dans quel délai ?

Pour notre groupe, cela est indispensable, surtout alors que les prochaines années seront aussi des périodes électorales.

→ **Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**
@Synergies-ElusCitoyens

Florence Asti-Lapperrière / Yves Blein / Guy Corazzol / Corinne Cardona / Gisèle Coin / Jean-Luc Da Passano / Pascal David / Rose-France Fournillon / Marc Grivel / Isabelle Perrier-Roux / Gilles Pillon / Julien Ranc / Thomas Rudigoz / Maryline Saint-Cyr / Éric Vergiat / Max Vincent

Alliance sociale démocrate et progressiste

Avec Trump en figure de proue, l'extrême droite progresse et fracture les sociétés. Ce phénomène touche aussi la France. En jouant sur la peur et le rejet, ces discours menacent nos valeurs démocratiques. Une seule réponse s'impose : défendre la démocratie sans concession. Cette dynamique a des visages connus : Marine Le Pen et ses alliés, mais aussi ceux qui banalisent ces idées. Ils attisent la peur pour masquer leur absence de solutions. Ce qui relevait hier de l'extrême droite est devenu normalisé. Le populisme s'impose insidieusement. Il joue sur la confusion et l'idée que la démocratie serait interchangeable. Aux États-Unis, Trump a prouvé qu'il était prêt à tout.

Ce combat n'est pas partisan, mais fondamental. D'un côté, un projet de repli et d'autoritarisme ; de l'autre, une société démocratique et solidaire. Cette démocratie ne vit pas qu'à Paris ou Washington : elle se construit ici, à travers nos collectivités, garantes du service public et du lien social. L'extrême droite attaque cette action locale, car elle incarne une solidarité concrète. Mais nous devons aussi entendre la colère de nos concitoyens : inégalités croissantes, services publics insuffisants, sentiment d'abandon. Pour faire reculer ces idées, il faut répondre avec écoute et proximité.

Renforçons la démocratie locale, associons davantage les citoyens aux décisions. Trop souvent, l'absence d'écoute nourrit la défiance et favorise les extrêmes. Restaurer la confiance est notre responsabilité.

Certains prônent le repli. Nous savons que c'est une impasse. Ceux qui attisent les peurs exploitent les

problèmes au lieu de les résoudre. Défendons nos valeurs : culture, éducation, engagement, solidarité. Ce sont eux, les vrais remparts contre ces dérives.

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

Face au nouvel ordre mondial, ne négligeons rien

La reconfiguration de l'ordre international s'est accélérée sensiblement depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mépris des alliés historiques, menaces d'annexion par la force d'États souverains, sortie de l'accord de Paris et de l'OMS ; depuis deux mois l'ordre international en vigueur depuis 1945 est mis à mal par l'État qui l'a mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Les conséquences en Europe se font d'abord sentir sur son front Est, où l'arrêt de l'assistance américaine à l'Ukraine a eu des conséquences dramatiques sur la ligne de front comme sur la défense aérienne. À l'heure où est écrite cette tribune, l'Europe n'est pas encore concernée par la guerre économique menée par Donald Trump contre le Canada, le Mexique ou la Chine – ça ne saurait cependant tarder.

Le président de la République française s'est exprimé devant les Français pour évoquer ce changement d'ère. Si la prise en main par l'Union européenne de son autonomie en matière de défense est primordiale, si le renforcement des capacités de défense de la France doit encore continuer, tout cela ne peut se faire au détriment du développement intérieur du pays et de la préparation de son avenir. En matière sociale et environnementale notamment, la France et l'Union européenne doivent montrer qu'il est possible d'avancer, résolument, sur deux jambes. Car que vaudront des capacités de défense renforcées si l'on laisse nos États se dégrader de l'intérieur, minés par les inégalités sociales croissantes et les crises climatiques ?

Inventer la Métropole de demain

Commerces de la Presqu'île, un secteur fragilisé par les écologistes

Malgré quelques assouplissements, la Zone à trafic limité (ZTL) en Presqu'île, qui entrera en vigueur en juin, s'annonce comme une nouvelle épreuve pour les commerçants. Elle s'ajoute à la ZFE, dont l'exécutif métropolitain n'a pas su anticiper les conséquences ni accompagner les usagers exclus du territoire. Les commerçants ne s'opposent ni à la végétalisation ni à la piétonnisation, mais ils suffoquent sous l'accumulation des travaux et des décisions absurdes qui pénalisent leur activité. La ZTL, telle que prévue, risque d'éloigner les transports en commun des lieux stratégiques, comme à Hôtel de Ville, privant notamment les personnes vulnérables d'un accès facile. Les nouvelles règles de circulation risquent de concentrer les véhicules sur quelques axes, créant embouteillages, dangerosité et pollution accrue, à rebours des objectifs d'apaisement et de réduction de CO₂. Aucune étude d'impact sérieuse, des concertations factices, une politique menée sans vision pour l'attractivité du centre-ville. Grandes Lyonnaises et Lyonnais, ne vous laissez pas endormir par les élus écologistes qui tentent de vous faire croire que les difficultés des commerçants ne viennent que du e-commerce et de la baisse du pouvoir d'achat. Ce discours camoufle un exécutif déconnecté des réalités des travailleurs et indifférent aux conséquences économiques de ses décisions.

→ **Inventer-demain-lyon.com**

Communiste et républicain

Le 28 avril 1975 le patron de la CIA affirme au président Ford : « Nous pouvons gagner. » Le secrétaire à la Défense répond : « C'est fini, monsieur le Président. C'est terminé. » Deux jours plus tard, les derniers GI's s'envolent du Vietnam. Cinquante ans plus tard, les experts et intellectuels médiatiques persistent : « Il faut nous renforcer pour gagner la guerre ! » Encore deux ans et un million de morts de plus ? Les États-Unis le savent. Ils se lavent

les mains de l'incendie qu'ils ont alimenté tout en cherchant à récupérer des ressources. Les faits sont têtus, mais seules les victimes sur le terrain s'en rendent compte. Sur nos écrans, les discours continuent. Peu importe les milliards et les morts, les décennies qui seront nécessaires pour retisser les liens entre des peuples frères, et d'abord entre Ukrainiens.

Le marketing viral du buzz et du bluff qui domine le débat public est un drame, encore plus quand il s'agit de la guerre et de la paix.

Macron nous appelle à la guerre et ses milliards.

Il faudra accélérer la baisse des dépenses de santé, d'éducation, de culture, de sécurité civile, de prévention... et des collectivités !

Et le système médiatique s'excite, comme en 14, la fleur au fusil.

Il faut leur dire STOP !

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Projet d'EPR2 au Bugey : des alternatives existent ! Nous affirmons notre opposition totale à la construction de deux réacteurs EPR2 au Bugey. Ce projet anachronique prolonge notre dépendance au nucléaire, une énergie coûteuse et risquée. Initialement annoncé à 3,3 milliards d'euros, le projet chiffre aujourd'hui à 15 milliards pour la construction seule des réacteurs. Une somme que nous pourrions investir dans une alternative viable : le développement massif des énergies renouvelables, une politique de sobriété énergétique et de rénovation thermique des logements. En plus des problématiques d'accidents, des déchets, d'artificialisation des sols et d'importation de minerais, le projet mettrait en péril une ressource vitale : l'eau. L'implantation accentuerait la pression sur le Rhône et l'approvisionnement en eau des populations en aval, notamment dans notre métropole, déjà menacée par les PFAS. Le « tout nucléaire » est une impasse !

→ **www.groupe.mirs.fr**

Voix commune ! & Citoyen.nes éco-socialistes

27,22 % ! Tel est le nouveau taux de logement social, dit taux SRU, de la métropole. Bien sûr, il y a de fortes disparités et un clivage trop important entre l'ouest et l'est de notre territoire. Bien sûr, il y a des communes carencées et d'autres encore réticentes à s'engager dans la programmation de logements sociaux pourtant destinés à plus de 70 % des Grands Lyonnais et Grandes Lyonnaises. Ce taux SRU demeure une satisfaction, c'est le résultat de cinq années d'une politique volontariste pour le logement abordable : modification du plan d'urbanisme, aide aux bailleurs, plan d'urgence pour accompagner le lancement de 7 000 logements. Se loger est une préoccupation majeure pour les habitants et habitantes du Grand Lyon. L'absence de politique gouvernementale depuis 2017 est une faute. L'effort de la Métropole doit se poursuivre et se renforcer pour mieux faire face encore à la crise du logement abordable. Il est au cœur de l'action de notre majorité.

Métropole en commun



Découverte du métier d'Assistant familial (F/H)

Portes ouvertes à la Maison de
la Métropole de St Genis Laval

Un métier de ♥
qu'on fait en famille.

Mardi 15 avril 2025

17h30 à 19h30

Témoignages de familles d'accueil,
échanges avec des professionnels.

PLUS
D'INFOS
ICI >



MÉTROPOLE

GRAND LYON